

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1912)**

Heft 22

PDF erstellt am: **08.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

km 0,546 elles sont superposées à cette molasse. Peut-être ne s'agit-il que d'une intercalation dans cette dernière roche. Cette manière de voir peut s'appuyer sur l'opinion de *Baumberger*, qui, dans sa publication: *Ueber die Molasse im Seeland und im Bucheggberg*, Nat. Ges. Basel, Bd. XV, Heft 2, pag. 318, s'exprime comme suit: « *Recht häufig sind den Sandsteinen bunt- bis rotgefärbte Mergel eingelagert.* »

### Société suisse des ingénieurs et architectes.

*Circulaire du Comité central aux Sections  
de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

Nous référant à nos circulaires des 20 septembre et 21 octobre 1912, nous avons l'avantage de vous informer que les Sections Berne, Winterthur et Zurich ont été à même de nous fournir la liste de leurs conférences dont vous trouverez ci-joint la récapitulation.

Si vous désirez la répétition d'une ou de plusieurs de ces conférences, veuillez nous en aviser pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires.

Recevez, chers collègues, nos salutations bien sincères.

Zurich, le 4 novembre 1912.

Société suisse des ingénieurs et architectes :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

*Circulaire du Comité central aux Sections.*

HONORÉS COLLÈGUES,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée des délégués est convoquée pour le *samedi 14 décembre 1912*, à 2 heures de l'après-midi, à *Olten*, hôtel Schweizerhof.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 août 1911, à St-Gall.
2. Normes pour les travaux de fondation.
3. Principes généraux pour travaux de fondation.
4. Normes spéciales, 1<sup>re</sup> partie.
5. Contrat de service.
6. Règlement pour la Commission de la Maison bourgeoise.
7. Admission de la section de Schaffhouse.
8. Office de placement.
9. Divers.

Les documents du Comité central concernant cet ordre du jour vous parviendront incessamment.

Vous recevrez, en annexes, le nombre voulu de cartes pour les délégués.

Avec considération distinguée.

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

Zurich, 7 novembre 1912.

*Séance du Comité central du 7 novembre 1912.*

*Règlement pour la Commission de la Maison bourgeoise.* — Le projet de règlement est adopté et transmis à la Commission. Il sera soumis à l'approbation de la prochaine assem-

blée des délégués. Avant cette assemblée, le Comité central visitera les archives de la Commission, à Bâle.

*Normes pour l'exécution des travaux de fondation.* — Le projet est adopté. Il sera communiqué au Comité de l'Association des entrepreneurs et soumis à l'approbation de la prochaine assemblée des délégués.

*Principes pour les concours concernant les travaux d'ingénieurs.* — Le projet, avec les modifications proposées par les sections, les gouvernements cantonaux et l'Union des villes, est admis. Il sera soumis à la prochaine assemblée des délégués.

*Cours de science économique.* — Il est pris connaissance d'un programme élaboré par le secrétaire et qui sera discuté par la Commission spéciale, dans sa séance du 9 novembre.

*Statuts des sections.* — Les statuts de la section de Thurgovie sont adoptés et seront soumis à la prochaine assemblée des délégués.

*Salle de lecture au secrétariat.* — On étudiera l'organisation d'une salle de lecture au secrétariat, où les membres de la Société pourront consulter la bibliothèque et les périodiques.

*Assemblée des délégués.* — Elle est fixée au samedi, 14 décembre, à Olten.

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

*Liste des conférences jusqu'à fin 1912.*

#### 1. Sektion Bern.

*Rütschungen & deren Sanierung* von Ing. A. v. Steiger, Bern.

*Die Tiefbauarbeiten für die Landesausstellung* von Ing. E. Probst, Bern.

*Ueber Wärmemessmethoden* von Dr König, Bern.

#### 2. Sektion Winterthur.

*Die Dampfkraft & andere Energiequellen im zukünftigen Transportwesen* Professor S. Klimert, Brunn.

*Selbstkostenberechnungen in Maschinenfabriken* Ingenieur Sonderegger, Winterthur.

*Der Dieselmotor in seinem Bau & in seinen Anwendungsgebieten* Ingenieur Sulzer-Imhoof, Winterthur.

*Wirtschaftliche Bedeutung hydraulischer Akkumulierungsanlagen* Direktor H. Peter, Zürich.

*Die Elektrifizierung der S. B. B.* Ingenieur A. Strelin, Zürich.

*Neuerungen im Gasfach* Direktor H. Bader, Winterthur.

#### 3. Sektion Zurich.

(Programme pour tout le semestre d'hiver).

*Mitteilungen über den Neubau des deutschen Museums in München* Architekt R. Linder, Basel.

*Linksufrige Seebahn* Architekt O. Pflughard, Zürich.

*Ueber Sprengstoffe* Ingenieur R. Zschokke.

*Ueber Flugzeuge* Professor Wisinger.

*Verschiedene Mitteilungen* Professor Schüle, Zürich.

*Züricher Strassenbahnen* Direktor Largiadèr, Zürich.

*Aus dem hydraulischen Laboratorium* Prof. Prasil, Zürich.

*Für die Technik erhebliche Neuerungen des schweiz. Civilrechts* Professor Dr Rölli, Zürich.

*Circulaire du Comité central aux Sections  
de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

Le 1<sup>er</sup> novembre 1908, l'assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes a stipulé « Les principes à observer dans l'organisation des concours d'architecture », qui en relativement peu de temps se sont introduits partout et ont contribué beaucoup à régler cette question.

Depuis longtemps déjà, le besoin s'est fait sentir d'établir des *normes pour les concours des ingénieurs*, telles qu'elles sont déjà depuis assez longtemps en usage dans les pays voisins de la Suisse. L'assemblée des délégués du 11 décembre 1910, à Aarau, a chargé le Comité central de préparer un projet à cet égard. La commission nommée dans ce but se compose des membres suivants: MM. *Peter H.*, directeur, Zurich, président; *Lüchinger J.-L.*, 1<sup>er</sup> ingénieur, Zurich; *Imer-Schneider*, ingénieur, Genève; *Maillart*, ingénieur, Zurich; *Schrafl*, directeur, Lucerne; *Studer Hugo*, directeur, Zurich; *Wenner*, ingénieur de la ville, Zurich.

Le résultat des délibérations de la commission et du Comité central, le projet du 20 février 1912, a été envoyé aux sections, aux autorités cantonales et à l'Association des villes, en les priant de nous dire leur avis. A la suite, le Comité central, après avoir examiné les différentes propositions au sujet de changements qui paraissaient désirables, a fait le 25 octobre 1912 un projet définitif que nous soumettrons à l'assemblée des délégués du 14 décembre 1912, à Olten.

Ci-joint, veuillez trouver le nombre nécessaire d'exemplaires du projet et les tenir à la disposition des membres de votre Section.

Des propositions de changements à apporter à ce projet doivent être en possession du Comité central *au plus tard le 7 décembre 1912.*

Recevez, chers Collègues, nos salutations sincères.

Pour le Comité central de la Société suisse  
des ingénieurs et architectes :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

Zurich, le 7 novembre 1912.

*Circulaire du Comité central aux Sections  
de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

L'assemblée des délégués de la Société suisse des ingénieurs et architectes aura lieu le samedi, 14 décembre 1912, à 2 h. de l'après-midi, à Olten (Hôtel Suisse).

Nous vous invitons à désigner les délégués et à nous faire connaître leurs noms jusqu'au 7 décembre prochain au plus tard.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 26 août 1911, à St-Gall.
2. Principes à observer dans les concours des ingénieurs.
3. Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction.
4. Conditions spéciales, 1<sup>re</sup> partie.
5. Contrat de louage pour les employés.
6. Règlement pour la commission de la Maison bourgeoise en Suisse.

7. Admission de la Section de Schaffhouse.
8. Office de placement.
9. Divers.

Les propositions du Comité central vous seront adressées prochainement.

Ci-inclus, vous recevez les invitations pour les délégués. Avec nos salutations collégiales.

Pour le Comité central de la Société suisse  
des ingénieurs et architectes :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

Zurich, le 6 novembre 1912.

*Circulaire du Comité central aux Sections  
de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

Dans l'assemblée des délégués du 11 décembre 1910, à Aarau, le Comité central a été chargé de nommer une commission appelée à délibérer sur les normes concernant les *conditions générales pour l'exécution de travaux de construction*. Cette commission se compose de MM. *Peter H.*, directeur, Zurich, président; *Bütticaz*, ingénieur-conseil, Lausanne; *Gruner*, ingénieur, Laufenbourg; *Gutzwiller*, ingénieur, Bâle; *Kilchmann*, conseiller municipal, St-Gall; *Maillart*, ingénieur, Zurich; *Mathys*, architecte, Berne; *Wenner*, ingénieur de la ville, Zurich.

Le projet du 20 février 1912 — élaboré par la commission et le Comité central — a été soumis aux Sections, à la Société suisse des entrepreneurs, aux autorités cantonales et à la direction des chemins de fer fédéraux, pour qu'ils se prononcent.

Les réponses reçues et les conférences qui ont ensuite eu lieu entre une délégation de la Société suisse des entrepreneurs et le Comité central ont eu pour résultat le projet du 24 octobre 1912, projet que nous soumettrons à l'assemblée des délégués du 14 décembre 1912, à Olten.

Nous vous remettons ci-joint le nombre d'exemplaires nécessaire de ce projet que voudrez tenir à la disposition des membres de votre section.

Des propositions de changement à apporter à ce projet doivent être en possession du Comité central *au plus tard le 7 décembre 1912.*

Recevez, chers Collègues, nos salutations sincères.

Pour le Comité central de la Société suisse  
des ingénieurs et architectes :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
H. PETER.	A. HERRY, ing.

Zurich, le 7 novembre 1912.

*Circulaire du Comité central aux Sections  
de la Société suisse des ingénieurs et architectes.*

CHERS COLLÈGUES,

L'assemblée des délégués du 10 juillet 1910, à Berne, a approuvé le *Contrat de louage pour employés avec dénonciation mensuelle*.

Il est regrettable qu'il n'ait été possible de prendre en considération dans le projet, les désirs de la Société suisse

des techniciens et le Comité central de cette Société a été par la suite chargé d'entrer en pourparlers avec nous. Entre les délégués des deux Sociétés, différentes conférences ont alors eu lieu qui ont finalement eu pour résultat le projet du 6 juin 1912. Après en avoir délibéré avec la Commission des normes, nous le soumettrons à l'assemblée des délégués du 14 décembre 1912, à Olten.

Dans son assemblée générale du 30 juin 1912, la Société des techniciens a approuvé ce nouveau projet.

Les changements apportés au formulaire valable actuellement sont imprimés en italique.

Ci-joint veuillez trouver le nombre nécessaire d'exemplaires du projet et les tenir à la disposition des membres de votre section.

Des propositions de changements à apporter à ce projet doivent être en possession du Comité central *au plus tard le 7 décembre 1912*.

Recevez, chers Collègues, nos salutations sincères.

Pour le Comité central de la Société suisse  
des ingénieurs et architectes :

*Le Président,*

H. PETER.

*Le Secrétaire,*

A. HERRY, ing.

Zurich, le 7 novembre 1912.

## BIBLIOGRAPHIE

**Essais de résistance de bétons de ciment non armé.** Commission allemande. Prof. Gary & Rudeloff. Broché 167 pages et 42 fig. Edition W. Ernst, Berlin. 9.60 M.

Une vraie mine de renseignements. Et un tel labyrinthe que même nos guides renoncent à nous livrer le fil d'Ariane qui nous amènera à une conclusion tangible. Les essais ont porté sur des bétons plutôt maigres, de 150 à 250 kg de ciment par m<sup>3</sup>, si nous traduisons bien la proportion quantitative indiquée. Dans ces dosages, la variation portait sur la provenance des sables et graviers, fins ou gros, ainsi que sur la quantité d'eau. Et les innombrables éprouvettes ainsi obtenues furent essayées, à divers âges, tant à la pression qu'à l'arrachement, à la flexion, à la torsion ou au cisaillement. Il est clair que, les tabelles ne suffisant plus dans une telle richesse, nos auteurs ont dû se rabattre sur les graphiques à deux et même trois dimensions. Ces derniers sont vraiment expressifs. Dommage seulement qu'il ait fallu s'arrêter là. La quatrième dimension manque sérieusement pour combiner encore ces graphiques entre eux.

La seule conclusion qui nous semble ressortir de l'ensemble de ces essais est que le mélange le plus dense est celui qui a des chances de fournir le meilleur béton. Nos entrepreneurs s'en doutent quand ils nous disent que le tout venant est bien le meilleur gravier. Les essais montrent donc que, si l'on enlève le limon, il faut gâcher plus humide. Et inversement, que nos gachâges humides ne conviennent qu'à des gravières pauvres en sable fin, car si ce dernier prédomine, l'excès d'eau dilate le béton. Un mélange de quelques calibres trop distincts est facilement inférieur à un magma sans classification possible. Seuls, l'augmentation en ciment et le vieillissement améliorent le béton sans cesse. Et encore, y a-t-il une limite.

Comme constatation scientifique intéressante, notons le

fait que des variations répétées d'efforts, allant de la tension à la compression, ont facilement pour effet une diminution des déformations élastiques, surtout en fait de raccourcissements. Il semble que le béton se repose en variant d'efforts. Même résultat en cas de répétition fréquente d'efforts égaux.

La conclusion que les auteurs impriment en lettres grasses reste néanmoins que « chaque mélange doit être examiné pour son propre compte avant qu'il soit possible d'en préjuger. » Nous voilà bien avancés. N'a-t-on pas vu l'enlèvement du limon affaiblir un mortier et augmenter la résistance du béton fait de ce mortier? On a même constaté des divergences de variations entre des bétons de compositions identiques, du seul fait que la dimension des cubes d'essais avait doublé. Il faut évidemment de la philosophie pour se reposer ensuite sur les résultats des laboratoires. A. P.

**Einflusslinien statisch unbestimmter, elastisch zelagerter Tragwerke**, von Dr Ing. K. Arnstein, mit 110 Textabbildungen. Preis M. 6. Verlag W. Ernst & Sohn.

Sous le titre précité M. le Dr Karl Arnstein nous donne une étude intéressante de systèmes statiquement indéterminés; appliquant les principes des travaux virtuels ainsi que les théorèmes de Maxwell (dits de réciprocité) l'auteur nous présente le calcul des lignes d'influence des poutres continues à 2 et 3 travées, des arcs, poutres et cadres encastrés et enfin des poutres armées. A. M<sup>e</sup>.

**Kurze Anleitung für die Bauüberwachung eiserner Brücken** von Schaper. mit 11 Textabbildungen. Preis 1.50 Mk. Verlag Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin.

Ce petit volume est au fond un cahier des charges très complet, concernant le travail à l'atelier et au montage des ponts métalliques. Nous signalons cet opuscule à ceux qui auront à reviser le cahier des charges concernant les ponts et charpentes métalliques des chemins de fer suisses dont l'application correcte est impossible et dont le remplacement s'impose. A. M<sup>e</sup>.

**Handbuch für Eisenbetonbau.** 2<sup>me</sup> édition. Dr F. von Emperger. Premier volume. Historique et théorie du béton armé. 655 pages et 975 fig. Edition Ernst, Berlin. Broché 25 Mark.

C'est un ouvrage monumental, nous l'avons déjà dit, et nous ne pouvons que reconnaître qu'en ceci il porte nettement le cachet germanique. Très intéressant par places, un peu trop « compendiös » à d'autres, il manque du relief que lui aurait assuré une plus grande concision. Il a pourtant été retravaillé dans ce sens, et ce ne sont plus les calculs qui encombrant, mais la relation des essais de béton. Il est vrai qu'on en fait dans toutes les directions, et l'esprit non averti se demande si vraiment il en reste à faire. En tout cas, à titre documentaire, l'ouvrage renseigne sûrement. Il eût été pourtant possible que les auteurs eussent mieux fait de semer en route le détail de ces longues séries d'éprouvettes, pour extraire de tout ce matériel des conclusions plus lumineuses.

Les pages qui nous ont le plus intéressé ont trait aux efforts de glissement et au travail des colonnes métalliques